

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

INGE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se former au mieux pour aborder le Master en ingénieur de gestion pour, au terme du master, **« Devenir des experts en gestion, socialement responsables et entreprenants, intégrant les aspects technologiques et industriels ainsi que l'innovation »**, tel est le défi que l'étudiant-e bachelier en ingénieur de gestion se prépare à relever.

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion permet à l'étudiant d'acquérir progressivement les connaissances et compétences indispensables pour se préparer au mieux au métier de décideur au sein d'une organisation/entreprise, intégrant un rôle d'interface et de dialogue entre les métiers du management et les métiers orientés sciences et technologie.

Pour y parvenir, le programme de bachelier en ingénieur de gestion permet au diplômé d'acquérir un large socle de connaissances et de compétences dans le domaine des sciences de gestion, mais aussi en méthodes quantitatives, sciences et technologies, sciences économiques, humaines et sociales. Le diplômé bachelier aura développé sa capacité de réflexion, d'analyse critique et la maîtrise d'outils orientés vers l'aide à la décision, avec un ancrage dans la réalité économique, sociale et organisationnelle, à travers une pédagogie active basée sur l'étude de problématiques concrètes. Cela inclut également le développement d'aptitudes de travail autonome et en équipe, de facultés de communication spécifiques et de créativité.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'engagera dans un master spécifique, tout en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAS4.1. Organiser le processus : planifier et élaborer en groupe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet et s'y engager collectivement après avoir réparti les tâches.

AAS4.2. Contribuer à l'avancement du projet et au succès du groupe en partageant l'information et l'expertise en vue d'atteindre de manière efficace un objectif.

AAS4.3. Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue des membres d'un groupe.

AAS4.4. Se projeter dans une dynamique de changement et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles.

AAS5. Développer une posture d'acteur réflexif socialement responsable par la construction d'une prise de position personnelle argumentée et critique en regard de phénomènes socio-économiques, technologiques et environnementaux contemporains.

AAS5.1. Situer les débats et courants de pensée en sciences économiques et de gestion dans une perspective historique.

AAS5.2 S'exercer à développer un regard argumenté et critique, en adoptant une posture d'acteur socialement responsable, vis-à-vis de l'évolution des phénomènes socio-économiques, technologiques et environnementaux contemporains (entre autres, les impacts de processus de gestion, de production, technologiques, ainsi que d'innovation).

AAS5.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21^e siècle, notamment les interrelations entre crises écologiques, sociales et économiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est organisé comme une filière unique de 180 crédits, dans laquelle sont intégrés 25 crédits en sciences et technologie.

Le programme comprend des cours de sciences et de technologies, et une formation poussée en mathématiques et statistiques. Toutefois, le programme est conçu de manière à satisfaire - au minimum - les exigences du tronc commun ESPO (Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication) dans chaque matière, et permettre ainsi - par une reconnaissance de l'équivalence des crédits - les mêmes possibilités de réorientation aisée que pour les autres programmes de bachelier d'ESPO.

En outre, les étudiants admis - après sélection - à l'orientation " création d'entreprise " doivent ajouter 1 cours à leur programme, soit (maximum) 9 crédits. Cette orientation " création d'entreprise " s'étale sur la troisième année du programme de bachelier et sur les deux années de master ingénieur de gestion.

En deuxième et troisième années du programme de bachelier, il existe la possibilité de faire une partie de son cursus dans une autre institution. Voir plus d'information sur le site [Programmes](#) d'échange en du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion.

INGE1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

○ Cours au choix (5 crédits)

1 parmi

⊗ LESPO1114	Political Science	
-------------	-------------------	--

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

INGE1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :

o Formation pluridisciplinaire en sciences humaines

<p>⌘ LNEER1230</p>	<p>Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1</p>	<p>Hilde Bosmans (coord.) Soline Braeckman Valérie Dachy (coord.) Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers Caroline Klein Marie-Laurence Lambrecht Ann Rinder Daniel Schoemans Nele Sterkendries</p>	<p>NE [q2] [15h] [3 Crédits] </p>
--------------------	---	--	--

INGE1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :

o Langues

o LANGL1332

Anglais des affaires 🇬🇧

Catherine Avery
Aurélie Deneumoustier
Fanny Desterbecq
Adrien Kefer

INGE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :**o Formation pluridisciplinaire en sciences humaines**

○ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics ■	Pierre André	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	---	--------------	-----------------------------------

o Economie

○ LECGE1330	Industrial organization ■	Paul Belleflamme	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LINGE1221	Econométrie ■	Sébastien Van Bellegem	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

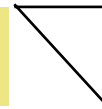
o Gestion

○ LINGE1321	Marketing	Vincenzo Verardi	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LINGE1315	Finance	Philippe Grégoire Prabal Shrestha (supplée Philippe Grégoire)	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LINGE1224	Management humain	Edina Dóci	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

○ LINGE1327

Recherche et développement technologique : mécanique, procédés chimiques et matériaux

Paul Fiset
Bernard Nysten



INGE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Evaluation continue : exercices et travaux personnels

Examens écrits et oraux

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme donne un accès direct aux programmes suivants:

- [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#)
- [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) ,
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#)
- [Master \[120\] en science des données, orientation statistique](#)
- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#)
- [Master \[120\] en statistique, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) co-diplômé avec l'ICHEC.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en ingénieur de gestion a accès aux masters organisés par d'autres Ecoles de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes. En cas de crédits manquants, ceux-ci peuvent être rattrapés soit en les ajoutant au programme de master (si le nombre de crédits manquants ne dépasse pas 15 Crédits), soit en effectuant une année complémentaire/préparatoire avant d'entrer en master.

Parmi les masters UCL (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL, citons:

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une Titre inconnu:filo1pm),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

SSH/ESPO/SESP

Bureau F3 119.5670166 Tm 2i 6Vn.0863 0.5176 0.9176 rg 1 0 0 -1 21.2479991cm 8